

Réseau des psychologues libéraux spécialisés dans les TSA – Alsace

Charte des membres

22 septembre 2021

Ce réseau repose sur une base de collaboration entre ses participants. **Chaque membre du réseau participe activement à la vie de celui-ci.** L'entrée dans le réseau a lieu par cooptation : contacter l'un des membres pour faire connaissance.

Objectif n°1 du réseau :
Favoriser une pratique clinique de qualité.

Au sein du réseau, chaque membre :

- propose des sujets de discussion (thèmes théoriques et cliniques, étude de cas...)
- répond aux sollicitations des autres membres
- partage son expérience
- partage des informations utiles, des références documentaires, des événements

Les moyens :

- mailing list
- réunions en visio
- réunions physiques
- contacts directs entre deux membres du réseau (e-mail, téléphone...)

Objectif n°2 du réseau :
Favoriser une lisibilité pour les patients leur permettant de choisir le psychologue qui leur convient

*** Avec les partenaires professionnels et associatifs, chaque membre :**

- diffuse la plaquette du réseau
- entretient des liens
- accueille les nouveaux membres au sein du réseau

***auprès des patients, chaque membre :**

- en fonction des besoins du patient, l'oriente ou le réoriente vers un autre membre du réseau
- met à disposition la plaquette du réseau par les moyens de son choix (au cabinet, sur son site internet, par e-mail...)

Les moyens :

- plaquette du réseau faisant figurer les coordonnées des membres, leur domaine de pratique et leurs offres thérapeutiques
- page internet publique avec plaquette mise à jour : <http://e.koechlin.koocotte.org/reseau-autisme/>
- page privée du réseau permettant d'informer les différents membres des prochaines disponibilités

Objectif n°3 du réseau :
Favoriser la collaboration pluridisciplinaire

- Créer et entretenir des liens avec d'autres professionnels.
- Collaborer autour des patients suivis.
- Encourager d'autres corps de métier à s'organiser en réseau.